Le Monde.fr

M Biodiversité

02/04/15

Des cosmétiques à base d'huile de foie de requin suscitent la polémique

Le Monde.fr | 02.04.2015 à 15h22 • Mis à jour le 03.04.2015 à 10h48 | Par Martine Valo

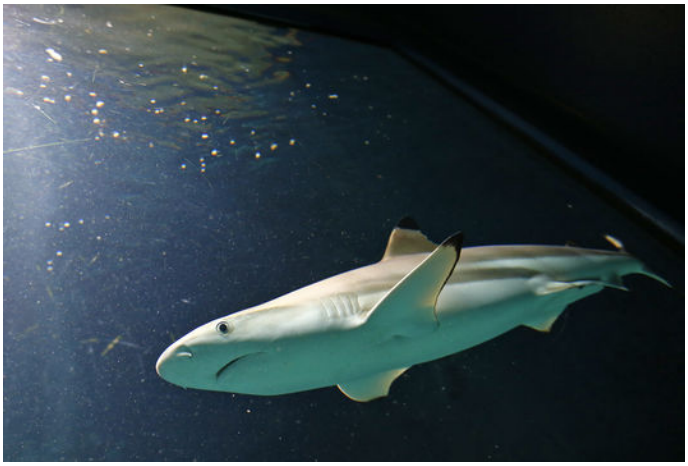

On se tartine de moins en moins le visage d'huile de foie de requin. Du moins à condition de choisir sa crème de beauté chez une marque de cosmétiques respectueuse de la vie animale.

Car de nombreux onguents pour la peau, sérums pour les cheveux, fonds de teint ou autres huiles de massage contiennent encore un lipide, le « squalane », utilisé comme émollient. Celui-ci est lui-même composé de squalène purifié, désodorisé et hydrogéné, une substance présente en grande quantité dans le foie de squale. On peut aussi l'extraire de l'olive, voire de la canne à sucre, elle est cependant nettement moins concentrée et moins pure dans les végétaux. Le secteur de la cosmétique en est le principal utilisateur (80 %), loin devant l'industrie pharmaceutique et vétérinaire.

Les cosmétiques asiatiques visés

L'association Bloom a passé 72 crèmes hydratantes au banc d'essai. Les conclusions de son étude, publiée jeudi 26 mars, sont encourageantes : les marques occidentales se sont majoritairement tournées vers le squalane d'origine végétale. Mais leurs homologues asiatiques ne semblent pas avoir suivi la même évolution.

Au total, sur les 62 produits que Bloom a fait analyser, un sur cinq contenait du squalane de requin, en proportion variable selon leur origine géographique : l'association en a trouvé dans trois échantillons sur les 32 provenant d'Europe et dans une marque sur les 14 venant des Etats-Unis, contre 8 sur les 15 venant d'Asie. L'ONG demande que la traçabilité soit améliorée avec un étiquetage spécifique pour cet ingrédient.

« En 2012, après notre première étude, nous avions dit aux marques que nous reviendrions afin de les inciter à réagir, rappelle Claire Nouvian, fondatrice de l'organisation. *Nous n'en avons pas terminé vis-à-vis de l'Asie : nous avons l'intention de traduire notre travail à destination des journalistes japonais et coréens*. »

Pour l'ONG qui défend la faune des abysses, ce travail est une façon d'attirer l'attention sur le sort des requins d'eau profonde, en particulier l'espèce *centrophorus granulosus,* particulièrement appréciée pour son foie hypertrophié. Sa population a fortement décliné dans les années 1990 avec le développement de la pêche en eau profonde. L'Union européenne interdit désormais de capturer ces squales et l'Union internationale pour la conservation de la nature les a inscrits sur la liste rouge des espèces en danger.

Lire aussi : Massacre en haute mer

Remous dans l'industrie française de la beauté

Depuis quelques jours, l'étude de l'ONG, intitulée « La belle et la bête », suscite quelques remous dans l'industrie française de la beauté. Alexis Margnat, directeur de Sophim, la principale société fournisseuse de squalane, s'agace de *« ses raccourcis et de ses inexactitudes ». « Bloom n'explique pas clairement que la cosmétique en France a désormais basculé entièrement sur le végétal*, assure-t-il. *Or il s'agit d'un marché de référence mondiale avec de très grandes marques*. »

Selon lui, la crise de la vache folle a été déterminante à la fin des années 1990 pour inciter les entreprises à se détourner des ingrédients provenant d'animaux. D'autant que l'influence des consommateurs a accentué cette tendance de fond. « *Le végétal est en général 10 % à 15 % plus cher à la vente, cela ne constitue par un facteur économique rédhibitoire*, estime-t-il. *Il a fallu du temps, des investissements pour de nouveaux procédés, mais aujourd'hui, personne n'a l'intention de revenir en arrière*. »

Alexis Margnat assure que depuis 1986, le squalane fourni par Sophim aux marques de cosmétique est 100 % végétal : *« Nous livrons au total quelques centaines de tonnes par an de squalane extrait d'un coproduit du raffinage des olives pour ce secteur, et nous produisons encore quelques dizaines de tonnes de squalane animal à destination de l'industrie pharmaceutique*. »

Son plaidoyer concerne toutefois exclusivement l'Hexagone. Qu'en est-il du Japon mis en cause par Bloom ? « *Certes, nous ne savons pas tout de ce marché, très important pour l'Asie,* répond prudemment le directeur de Sophim. *C'est le pays de l'entreprise Kishimoto qui produit du squalène essentiellement à base de squale, y compris pour la cosmétique, mais c'est aussi notre quatrième marché à l'international après la Corée, l'Italie et la Chine*. » Preuve donc que les crèmes japonaises utilisent aussi des extraits d'olive.

Analyses isotopiques

Comment alors être sûr de ne pas contribuer à l'hécatombe de requins dans le monde ? Sur ce point au moins, l'ONG et l'industriel partagent la même réponse et renvoient à l'Institut des sciences analytiques, basé à Villeurbanne (Rhône). C'est là que Bloom a fait réaliser les analyses de ses échantillons, tandis que Sophim y teste toute sa production, précise son directeur.

« Nous avons montré, à partir de 2010, que nous étions capables de mesurer assez aisément et précisément la proportion de squalane animal et végétal contenu dans des crèmes achetées dans le commerce grâce à des analyses isotopiques, explique Patrick Jame, ingénieur de recherche CNRS et responsable de ce groupe de recherche. *Deux publications scientifiques s'en sont suivies qui nous ont fait reconnaître. Nous travaillons sur les produits naturels et biosourcés (arômes, produits naturels, chimie verte). Les outils que nous développons peuvent aider un industriel à savoir ce que contient le produit d'un concurrent par exemple. Ils sont aussi au service des consommateurs*. »

L'enquête de Bloom a désigné au passage le Français Ioma, dont l'échantillon – datant de 2011 – aurait contenu de l'extrait d'huile de foie de requin. La marque s'en émeut et montre les certificats garantissant que ce n'est pas le cas… des documents portant la signature de l'Institut des sciences analytiques. Patrick Jame, lui, se montre un brin dubitatif et propose de recommencer l'expertise sur un nouveau flacon. Une analyse de squalène pur coûte 40 euros et prend quinze minutes, celle du squalane contenu dans une crème s'élève à 230 euros et demande deux jours.

- Martine Valo
journaliste Planète **Suivre** Aller sur la page de ce journaliste Suivre ce journaliste sur twitter